

À MA DÉPUTÉE OU À MON DÉPUTÉ, JE DIRAI...

Madame la députée, Monsieur le député,



Nous approchons du trentième anniversaire de l'indexation partielle de notre rente de retraite, mais nous n'avons aucunement le goût de le fêter. Nous voulons plutôt vous rappeler l'iniquité et les effets pervers de cette mesure.

Nous, les retraités des fonctions publique et parapublique, nous nous appauvrissons injustement. Notre rente est pratiquement gelée alors que les prix et les taxes bouillonnent.

En 1982, les politiciens décideurs ont appréhendé à tort que la hausse de l'Indice des prix à la consommation (IPC) vide les fonds de retraite. Ils ont décrété que les premiers 3 % de l'IPC ne seraient pas indexés. Dans les faits, l'IPC a atteint 12,30 %, mais les taux d'intérêt 28,81 %. Les fonds gonflaient plus vite qu'ils ne se vidaient.

Pourquoi ces mêmes gouvernants et ceux qui leur ont succédé n'ont-ils pas corrigé le tir à la lumière de ces données ? Pourquoi perpétuer cette injustice ?

Madame la députée, Monsieur le député,

Le temps est venu d'éliminer la perte de notre pouvoir d'achat imputable à la désindexation de nos rentes pour les années 1982-1999. Dites à la ministre présidente du Conseil du trésor, qu'il n'existe pas de demi-justice, ni de demi-équité. Dites-lui qu'une correction complète s'impose.

Dites à la population du Québec :

- que les coûts de l'indexation ne sont que le retour sur notre investissement;
- que le gouvernement n'a jamais versé sa part dans les fonds de retraite;
- que les sommes à investir viennent des fonds, pas de leurs impôts;
- que le gouvernement a utilisé une partie des cotisations pour construire des routes, des écoles, des hôpitaux;
- qu'il vaut mieux indexer les rentes des retraités des fonctions publique et parapublique que de se retrouver avec certains d'entre eux à la charge du gouvernement parce que leur rente ne suffit plus.

Madame la députée, Monsieur le député,

Vous êtes notre représentant à l'Assemblée nationale. Vous devez vous impliquer. Vous devez défendre notre cause en toute justice, vous souvenant que notre rente n'a pas à être amputée, car nous l'avons payée chèrement.

Vos électeurs, retraités de l'État,

par *Aline Couillard*

Responsable du comité indexation AREQ secteur Richelieu-Yamaska

À VOUS, LECTRICES, LECTEURS, JE DIS...

Le « je » de ce texte, c'est vous. Transmettez ces propos à votre député. Appelez-le, écrivez-lui par courrier postal ou par message de courriel. Il, elle doit savoir.